



OZOIR-LA-FERRIÈRE

AFFICHÉ
LE 05.10.2026

2026/.....
Parafe

DELIBERATION N°16

OBJET : CREATION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL) ET ELECTION DES MEMBRES

Entendu l'exposé de Madame la maire ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1413-1 et L. L2121-21 ;

Considérant que les communes de plus de 10 000 habitants créent une commission consultative des services publics locaux pour l'ensemble des services publics qu'ils confient à un tiers par convention de délégation de service public ou qu'ils exploitent en régie dotée de l'autonomie financière ;

Considérant que cette commission, présidée par Madame la maire, comprend des membres du conseil municipal, désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, et des représentants des usagers et des habitants intéressés à la vie des services publics locaux, nommés par le conseil municipal ;

Considérant que l'élection des membres de la CCSPL se fait :

- à la représentation proportionnelle au plus fort reste
- au scrutin de liste
- au scrutin secret, sauf accord unanime contraire

APRES EN AVOIR DELIBERE :

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

- ✓ **DECIDE** de créer une Commission Consultative des services publics locaux,
- ✓ **FIXE** à 12 les membres de la CCSPL, soit 5 membres titulaires et 5 membres suppléants, et 2 représentants des usagers et des habitants intéressés à la vie des services publics locaux, la Maire étant présidente de droit
- ✓ **DECIDE** à l'unanimité de ses membres de ne pas recourir au vote par bulletin secret,
- ✓ **CONFIRME** le dépôt des listes suivantes :

Liste **OZ'ONS Le changement** :

En qualité de titulaires

Monsieur Jean-Paul CHONION
Madame Fatiha BORROS
Monsieur Paul BADRI
Madame Manuel MACHADO
Monsieur Michel CALAFATO

En qualité de suppléants

Monsieur Bruce HENRIONNET
Monsieur Sonia LAURENT
Monsieur Guillaume PROUST
Madame Monia BRAHAM
Madame Isabelle PITSCH

LISTE RASSEMBLEMENT OZOIRIEN

En qualité de titulaire

Monsieur Cédric BLANC

En qualité de suppléant

Monsieur Teddy ROBIN

LISTE ENSEMBLE pour Ozoir 2026

En qualité de titulaire

Monsieur Jean-Marc BARDON

En qualité de suppléant

Monsieur Bruno WITTMAYER

- ✓ **PROCEDE** à l'élection des membres de la CCSPL, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

ONT OBTENU

LISTE OZ'ONS LE CHANGEMENT	23 voix
LISTE RASSEMBLEMENT OZOIRIEN	6 voix
LISTE ENSEMBLE POUR OZOIR 2026	4 voix

REÇU EN PREFECTURE

le 04/05/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-077-2177 03 03-2026 0428-DEL IB_16_26

- ✓ **DECLARE** élus, les membres de la Commission des services publics locaux comme suit :

En qualité de titulaires

Monsieur Jean-Paul CHONION
Madame Fatiha BORROS
Monsieur Paul BADRI
Monsieur Cédric BLANC
Monsieur Jean-Marc BARDON

En qualité de suppléants

Monsieur Bruce HENRIONNET
Monsieur Sonia LAURENT
Monsieur Guillaume PROUST
Monsieur Teddy ROBIN
Monsieur Bruno WITTMAYER

- ✓ **PROCEDE** à la nomination de 2 représentants des usagers et des habitants intéressés à la vie des services publics locaux :
- ✓ **DECLARE** nommés, à l'unanimité :
- Monsieur Jacques FAUGERON, en qualité de président de l'association LES ARCHERS D'OZOIR
Monsieur Gérald DAGUET, en qualité de président de l'association LES TALENTS D'OZOIR
- ✓ **DELEGUE** par vote unanime, à Madame la maire, ou son représentant, la saisine de la Commission chaque fois que celle-ci doit remettre un avis au conseil municipal sur les projets de délégation de service public, de contrat de partenariat ou de création d'une régie dotée de l'autonomie financière.

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 28 avril 2026

Le secrétaire de séance,
Monsieur Paul BADRI.



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 28 avril 2026

La Maire,
Madame Laëtitia DEVRIENDT.



CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2026

Conseillers en exercice :	35
Présents :	28
Absents :	7
Pouvoirs :	5
Votants :	33

Convoqués le : 22 avril 2026

L'an deux mil vingt-six le vingt-huit avril à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la présidence de Madame Laëtitia DEVRIENDT, maire.

PRESENTS : Madame Laëtitia DEVRIENDT, Monsieur Paul BADRI, Madame Christelle PUJO, Monsieur Guillaume PROUST, Madame Monia BRAHAM, Monsieur Manuel MACHADO, Monsieur Jean-Paul CHONION, Madame Isabelle PITSCH, Monsieur Michel CALAFATO, Madame Catherine ROUSSEAU, Madame Tiffanie CALAS, Madame Diane DA SILVEIRA, Monsieur Bruce HENRIONNET, Madame Louise GUIBERT, Madame Méline RIVERA, Monsieur Maxence LEBRUN, Madame Nadège BERTHAULT, Monsieur Pascal ROSE, Madame Fatiha BORROS, Monsieur Sébastien CHAUVIN, Monsieur Antonio AMARAL, Monsieur Teddy ROBIN, Madame Sandrine COUPPÉ, Monsieur Cédric BLANC, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Marie TISSIER, Monsieur Jean-Marc BARDON, Madame Séverine NOEL.

ABSENTS : Madame Ludivine BERTOLOTTI, Madame Audrey DAMMAN.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR DE :

Madame Sonia LAURENT	à	Madame Isabelle PITSCH
Monsieur Adrien PAIRON	à	Madame Fatiha BORROS
Madame Nadia FRANCOIS	à	Monsieur Cédric BLANC
Monsieur Dov COHEN	à	Madame Sandrine COUPPÉ
Monsieur Fabien DARTIS	à	Monsieur Teddy ROBIN

Madame la Maire déclare la séance ouverte et le conseil municipal désigne à l'unanimité, Monsieur Paul BADRI, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.

* Il est à noter que Madame Méline RIVERA a quitté la séance avant le vote de la délibération n°43 (Groupement de commandes permanent conclu entre la ville et la CCAS d'Ozoir-la-Ferrière) et est revenue avant le vote de la délibération n°45 (Adhésion à la centrale d'achat de la Région Ile-de-France).